

Ecole maternelle du Massif
3 rue du Dr Jacques de Montremy
51220 MERFY

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 18 mars 2016, à 18h à l'école de Merfy

Membres présents :

M. Eric Verdebout, Maire de Merfy et Vice-Président de la Communauté de Communes du Nord Champenois, Mme Vatat, chargée des affaires scolaires pour la Mairie de Saint-Thierry, M. Jean-Pierre Billet DDEN,
Mme Mathilde Garros et Mme Marylin Guhur (*suppléante*) représentantes des parents d'élèves,
Mme Véronique Odelot, Atsem
M. Michel Machet, enseignant et Mme Valérie Noiret, directrice

Membre excusée : Mme Barrault, adjointe à la mairie de Merfy

Règlement de l'école :

Lecture du règlement intérieur de l'école 2015/2016 et mise au point sur les horaires. 3h + 2h15 d'enseignement par jour + 3 heures le mercredi = 24h/semaine + 10 min d'accueil/jour qui s'effectuent de 11h30 à 11h40 pour faciliter les aller et venues des parents, récupérant des enfants entre les 2 écoles élémentaire et maternelle, et permettre la transition avec la cantine.

Effectifs de la classe :

L'école a accueilli 3 nouveaux élèves en janvier 2016: 2 P.S. et 1 G.S. L'effectif actuel est de **54 élèves : 20 P.S. ; 11 M.S. ; 23 G.S.** (30 garçons/ 24 filles), **27** élèves /classe
Prévision effectif rentrée **17 enfants** recensés nés en 2013: 10 sur Merfy et 7 sur St Thierry, plus un nouvel arrivant d'ici l'été, pour la rentrée 2016, s'ajoute une dérogation de Reims, l'assistante maternelle étant à St Thierry, en P.S.. J'ai 2 demandes pour accueillir des 2 ans pour des nouveaux arrivants sur les communes. Il n'est pas prévu d'accueillir les élèves de toute petite section à l'école.

Projets d'école :

Le **projet d'école** : nous travaillons sur le « **vivre ensemble** » et sur la **maîtrise du langage** : dans la classe de Mme Noiret, un règlement illustré a été mis en place avec les élèves, ils ont dicté ce qui était bien de faire dans la classe et ce qui n'était pas bien. La « sanction » décidée par les élèves pour le non respect du règlement: isolé sur « la chaise pour devenir sage », 3 minutes; l'élève gère le sablier et son retour parmi les autres élèves.

Nous allons aussi développer l'échange entre élèves G.S. et M.S. avec la mise en place d'un rallye jeux de société. Les élèves de G.S. vont apprendre aux plus jeunes les jeux de société.

Pour la **découverte artistique**, nous sommes allés au cirque. Il permet de parler, d'évoquer une expérience vécue ensemble. Avec les petites sections, nous allons travailler sur les costumes de scène pour savoir comment décorer les silhouettes autour d'un travail sur le schéma corporel.

En lien avec la **découverte de la nature**, M. Machet va reprendre l'activité jardinage. L'activité jardinage permet d'enrichir son vocabulaire, mais aussi favorise le bien vivre ensemble, la coopération.

Liaison GS/CP : les élèves de grandes sections passeront la journée du **mardi 14 juin** à l'école élémentaire de St Thierry. Prévoir le pique-nique. Les 4 élèves de moyenne section de la classe de M.Machet resteront avec les élèves de Mme Noiret. Le transfert se fera par le bus scolaire, le nom des élèves utilisant exceptionnellement le bus scolaire sera donné à la personne responsable du transport. Les G.S./C.P. travailleront sur un chant à produire en commun à la kermesse.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se déroulent toujours le mardi et le jeudi avec des horaires modifiés depuis février en raison de la mise en place de 2 services à la cantine de 12h à 12h30 pour les G.S. et de 13h à 13h30 pour les M.S. L'aide proposée pour cette période reste portée sur le langage pour les M.S. Les G.S. font du graphisme et de l'initiation aux jeux de société avec M.Machet.

Par classe,

En petite section : On reconnaît les formes géométriques. On commence les activités logiques : algorithmes, coloriage codé, tris. En graphisme, on a appris à faire des traits, des ronds. On a appris à découper, à coller, à faire des empreintes. En mathématiques, on commence à jouer avec un dé de 1 à 3, des pions. On a travaillé sur le langage et la lecture avec l'album « Bon appétit, Monsieur Lapin ! ». On se structure dans le temps avec les repas.

En motricité, avec les M.S., on a dansé ensemble, suivi un rythme, on s'exerce sur des parcours de motricité de plus en plus compliqué : grimper, sauter, s'équilibrer, et on participe à des jeux en respectant une règle et un signal. En janvier, on a fait aussi un cycle lutte.

En moyenne section, on continue la découverte les différents gestes graphiques : les vagues, les boucles, les spirales...

L'après-midi, en décloisonnement, le lundi : l'alphabet, les lettres des prénoms, les mots croisés, on aborde maintenant les assonances avec l'album « Le prince de Motordu » et actuellement les rimes. Le mardi : on a découvert les tangrams, les jeux de constructions avec fiches et le tableau à double-entrée. Le jeudi, sciences : on a abordé un cycle sur l'air et l'eau, on a refait une séance d'Apprendre à Porter Secours. Actuellement, on aborde le

schéma corporel avec la fabrication d'un pantin, pantin qu'on exploitera en activités plastiques. Le vendredi en arts plastiques : les formes géométriques par le découpage, le collage et les empreintes.

En grande section, (M.Machet) le petit mot du vendredi indique les principales activités et nouveautés de la semaine. En lecture offerte, les documentaires ont porté sur la lumière, le corps humain, les contes ont porté sur des légendes de l'Antiquité : Minotaure, Dédale et Icare, Narcisse... pour la période de Noël jusqu'aux vacances de février.

Pour la période présente, le Diable est le personnage récurrent, c'est un personnage inquiétant mais à chaque fois il se fait avoir par plus rusé que lui. L'intérêt de ces deux cycles est qu'ils ont permis de parler du fait religieux dans le vaste contexte de la culture européenne et en rapport avec l'histoire du moyen-âge sans qu'il soit question d'une incitation à croire ou à ne pas croire.

En phonologie, on continue l'exploration des sons, les enfants s'entraînent à les reconnaître et à les placer dans les mots. Comme ça marche bien, on aborde la correspondance entre le son et l'écriture : sur des illustrations légendées ils s'entraînent à reconnaître les lettres O et à différencier celles qui provoquent le son [O] et celles qui participent à d'autres sons ; ce qui rend les choses faciles, c'est que les enfants ont bien compris qu'ils avaient le droit de se tromper et que personne ne se moque de celui qui a essayé.

En mathématiques, les enfants s'entraînent à distribuer équitablement. Une fois par semaine, on compte de 10 en 10.

En musique, il y a activité d'orchestre le mardi après-midi. Après une mise au point de quelques minutes, chaque groupe, dirigé par son chef, joue devant les autres. Coloriage calme.

Suite à ma demande en fin d'année 2015, la Communauté de Communes a accepté de financer l'équipement d'un TBI pour la classe des MS- GS. Il devrait arriver pendant les vacances de Pâques. Avec une journée de formation à la clé. Merci la comcom.

Vie de l'école :

Stagiaires : Mme Sophie Delporte n'a finalement fait que 3 semaines de stage CAP Petite Enfance à l'école. Plus intéressée par l'enseignement, elle a décidé de reprendre des études pour compléter son diplôme et passer le concours de professeur des écoles.

La collégienne, Fleur Escuyer, a été enchantée de ses 3 jours de stage découverte.

Noël : vendredi 18 décembre, les élèves ont fêté Noël lors d'un goûter collectif, le Père Noël est passé dans les 2 classes pour apporter les cadeaux de classe et les chocolats financés par l'Association des parents d'élèves : écran d'ordinateur, jeux de société, trotteurs pour la cour et livres. (525€)

Spectacle cirque: le mardi 2 février, 2 bus financés par la Communauté de Communes : 440 €, entrées : 242€, tous les élèves se sont rendus au Cirque éducatif à Reims. Les propositions de spectacles ont bien plu aux enfants. Cela a été l'occasion de découvrir l'univers du cirque, son vocabulaire.

Carnaval : le vendredi 5 février, les élèves sont arrivés déguisés, chaque classe a pu défiler devant l'autre pour découvrir costumes et accessoires. L'après-midi, goûter collectif avec les crêpes confectionnées à l'école. Tous les élèves ont travaillé sur la recette de la pâte à crêpes et ont réalisés la pâte par petits groupes.

Kermesse : la date de la kermesse est fixée au **samedi 2 juillet**, organisée par l'APEEP, à l'école de St Thierry. Un petit spectacle et/ou chants seront préparés par les 2 classes.

Photo de classe avec Photo Mathieu/ gain pour la coopérative scolaire : 348€

Date pour la rentrée prochaine avec Photo Matthieu, **le 3 nov 2016**. L'année prochaine, il sera demandé aux parents s'ils veulent le portrait, la photo de fratrie ou pas.

Cantine : devant le nombre croissant d'élèves demi-pensionnaires, un 2^{ème} service de cantine est mis en place. Les P.S. et M.S. déjeunent à 11h45 jusqu'à 12h30 et les G.S. de 12h30 à 13h20. Une personne a été recrutée, Mme Lydie Simonet, qui reste pour la surveillance, le service de cantine, le périscolaire et une partie du ménage le soir. Les groupes en périscolaire sont aussi allégés, autour de 10 enfants.

Périscolaire : le « permis de conduite » ne concerne que les moments de cantine, d'activités périscolaire et garderie, il n'est pas lié aux enseignants. Des parents se sont inquiétés de la sévérité du règlement, (exclusion au bout de 5 gommettes rouges) ; le « permis » permet d'alerter les parents sur le comportement de leur enfant et de dialoguer avec les adultes intervenants auprès de lui pour essayer de trouver des solutions. Tous les adultes intervenants auprès de vos enfants ont un rôle éducatif avec un même objectif : l'épanouissement des enfants et le partage de la collectivité en respectant les règles.

Hygiène et sécurité :

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, Mme Noiret demande aux parents de couper régulièrement les ongles des enfants ; ils peuvent se griffer par mégarde et, cela facilitera le nettoyage des mains (après la pâte à modeler...)

M. Machet souligne les mauvaises odeurs persistantes des toilettes dédiées aux élèves. Selon le Maire, il n'y a pas de solutions après avis pris auprès de professionnels. Le problème viendrait en partie des urinoirs, dans lesquels il n'y a pas d'eau pour éviter le reflux d'odeurs.

Merci à M. Le Maire qui a fait le nécessaire pour sécuriser le garde-fou de la cour. Une grille rigide a été fixée tout le long, par conséquent le barreaudage offre moins de prise aux petites mains des enfants.

Un **exercice de mise en sécurité (PPMS)** a été réalisé le mercredi 9 décembre, le scénario était une mise à l'abri en cas de phénomène climatique exceptionnel. Cela nous a permis de vérifier le matériel : téléphone filaire, radio, mallette de secours...

Avant fin mai nous devons faire une mise en sûreté « risque d'attentat ». Mettre en place une stratégie qui s'adressera aux enseignants mais aussi à tout le personnel du périscolaire. Sans tomber dans la paranoïa, la vigilance des parents est aussi sollicitée aux abords et dans l'école pour signaler toute personne inconnue ou véhicule stationnant à proximité, ou détail inhabituel.

Climat scolaire : début février, un véhicule de parent d'élève a été vandalisé aux abords de l'école à l'heure d'ouverture: essuie-glaces et rétroviseurs cassés. Ce véhicule concerne un nouveau parent arrivant dans la commune qui, bien conscient de s'être mal garé, s'est senti très mal à l'aise face aux dégâts et aux parents témoins. La directrice a rencontré la victime qui craignait des répercussions pour l'intégration de ses enfants à l'école. Après avis pris auprès des délégués, la directrice a rencontré les parents témoins. Il semble que l'acte de vandalisme ne soit pas lié à l'origine ethnique, et à la religion du parent mais semble être le fait d'un conducteur ou passant, sans lien avec la victime, mécontent de voir un véhicule gênant et mal garé. Il est dommage de répondre à une incivilité par une autre incivilité. La directrice demande aux parents d'être vigilants et attentifs aux abords de l'école pour éviter toutes dérives qui pourrait perturber la sérénité du climat scolaire.

M. Le Maire rappelle qu'il sera ferme sur les mauvais stationnements autour de l'école. Les gendarmes seront appelés pour verbaliser. M. le Maire rappelle aussi qu'il y a des places de stationnement libres 50m plus haut sur la route principale et que les parents pourraient faire un effort.

Un projet de réaménagement des places de parking de la Maison de santé est en cours, ainsi que des devis pour créer des emplacements derrière l'école.

Budget et renouvellement de matériel

Coopérative scolaire : Solde: 1600€

<p><u>Dépenses</u> :</p> <p>Goûter de Noël : 53€</p> <p>Cirque : 242</p> <p>Livres pour la bibliothèque : 91€</p> <p>Crêpes et boissons : 30€</p>	<p><u>Entrées</u> :</p> <p>Gain vente photo scolaire : 347€</p>
---	---

L'association des parents d'élèves :

Mme Noiret remercie l'Association de Parents d'élèves pour les cadeaux de classe et les chocolats de Noël (525€)

Travaux :

Lors de fortes pluies, il y a toujours des infiltrations d'eau au niveau du hall d'entrée. Il est nécessaire de mettre un seau. Des dalles du plafond se détériorent rapidement.

Les propositions des professionnels contactés, sont très variées. C'est en cours de réflexion.

Toute la façade de l'école sera repeinte cet été.

Les grands thuyas qui bordent la rue font de l'ombre sur la moitié de la cour en hiver devraient être coupés prochainement.

Un tableau blanc interactif sera prochainement installé dans la classe de M.Machet à sa demande. C'est l'occasion d'effectuer des travaux pour installer un réseau internet

câblé et éventuellement de nouvelles prises électriques dans tous les classes et salle de motricité, dans la perspective d'utiliser un vidéoprojecteur par exemple.

Une commande est passée pour renouveler les banquettes des coins bibliothèques, pour des ballons et des planches à roulettes pour la salle de motricité.

Questions des parents : (secrétaire Mme Garros)

Questions des parents

- Peut-on décaler les horaires de sortie le mercredi et vendredi à 11h30 car primaire et la maternelle sortent en même temps ?
 - Les horaires de sortie de la maternelle sont 11h30-11h40 donc il y a un battement de 10 mn, il est noté que l'on améliorera l'écart pour la rentrée prochaine car on ne peut modifier les horaires du bus en cours d'année.
- Y-aura-t-il un carnet d'évaluation en petite section ?
 - Seulement une fois par an pour les petites sections, il n'est pas nécessaire de les évaluer 2 fois par an. La maîtresse prépare les nouveaux livrets d'après les nouveaux programmes.
- Problèmes de coups et violences de la part des garçons sur les filles !
 - Il est demandé d'intensifier la surveillance et la sévérité, le Maire a confirmé qu'en cas de comportements agressifs et répétés, les élèves pourraient être exclus temporairement des services périscolaires : bus, cantine, activités périscolaires et garderie. La directrice demande que les parents informent directement les enseignants des violences entre élèves pour pouvoir intervenir dans l'école.
- Il a été rappelé l'importance de fermer le loquet du portail blanc car sinon les enfants peuvent l'ouvrir seuls et se mettre en danger.
- Les parents de petite section souhaitent être informés par écrit à un rythme régulier des activités des enfants.
 - Le classeur est donné à chaque vacances, des photos des événements festifs sont mises sur merfy.fr. La maîtresse réfléchit à l'idée de mettre un petit compte rendu sur internet ou autre.
- Jeux dangereux dans la cour (se pousser).
 - L'encadrement y veillera
- Des parents ont à nouveau porté à l'attention de la Mairie la piètre qualité de la nourriture et l'équilibre approximatif des menus.
 - Christine Vatat de la mairie de St Thierry va à nouveau remonter les remarques...
 - Plusieurs participants admettent une amélioration de la qualité depuis le début de l'année, même si des progrès sont encore possibles.
- Pourquoi deux services à la cantine ?

- Car il y a cette année 54 élèves dont +de 40 à la cantine/ jour et les locaux ne permettent pas de faire déjeuner tous les enfants en même temps dans de bonnes conditions. Mme Lydie Simonet a été recrutée pour compléter le personnel de la cantine. Les petite et moyenne sections déjeunent en premier 11h45-12h30 et c'est ensuite le tour des grands de 12h30 à 13h20.

- Peut-on transférer l'arrêt de bus de retour des primaires car des parents attendent leurs enfants avec leurs petits frères et sœurs, l'endroit est très passant et les voitures/camions roulent parfois trop vite ?
 - Une réflexion est en cours pour modifier le trajet du bus sur la commune, avec éventuellement un passage rue du Nord.

- Problèmes de places de parking
 - Un permis de construire a été accordé à la maison de Santé sous conditions de place de parking dans leur enceinte, de plus la mairie réfléchit à faire un parking sur la partie arrière de l'école mais cela représente un coût important. Il est rappelé que l'on constate régulièrement des incivilités le matin au moment de l'arrivée à l'école (voitures garées sur les passages piétons, sur la place réservée aux personnes handicapées, de manière gênante sur la rue...). Ces comportements sont inadmissibles sachant qu'il reste souvent des vraies places mais nécessitant quelques mètres de marche en plus.

La Directrice remercie toutes les personnes qui participent au bon déroulement de la scolarité des enfants : la Communauté de Communes, la mairie de Merfy, l'Association des Parents d'élèves et le personnel.

Le Conseil s'est achevé à 20h15

Valérie Noiret,
directrice et secrétaire

Michel Machet, adjoint

Mathilde Garros,
représentante des parents

Marylin Guhur,
représentante suppléante des parents